



SUBVENTIONS & AIDES DE LIGUE 2017

Bénéficiaire	Objet	Conditions d'attribution	Démarche	Montant
AS du club	Déplacement d'équipe toutes catégories : Messieurs et Dames, mid-amateurs M et D, seniors M et D, U16 hors de son département	Equipe participant au championnat de France de division (1 à 4) promotion ou finale de coupe de France AS d'entreprise et sous réserve de participer à l'interclubs d'hiver de ligue	<i>Attribution effectuée en fin d'année, (en fonction du budget de la ligue) <u>droits d'engagement remboursés</u> :</i> - 100% pour les équipes (Div 1-2 et certaines Div 3) dont la répartition par poules se fait par tirage au sort avec affectation hors inter-régions - pour les autres si maintient 100%, si descente 50% - équipes promotion qui montent en divisions fédérales 50%	Droits d'engagement (entre 4000 et 14000€ max)
Ecole de Golf	Ordre du mérite des écoles de golf	- En fonction du classement élaboré par la ligue et affiché sur le site rubrique "jeunes/écoles de golf", à condition d'avoir signé la charte EDG de ligue et pour les U12 : ne sont pas retenus les points des sélectionnés interligues qui n'honoreraient pas leur sélection	<i>Attribution effectuée en fin d'année (-50% si pas <u>d'inscription</u> à l'interclubs jeunes et <u>de participation</u> au pro-am jeunes)</i>	Enveloppe de 8000€
Ecole de Golf	Ecoles « performance »	A condition d'avoir adhéré au "Label sportif Ecole de Golf Ffgolf" , d'avoir signé et appliqué la charte « école performance » et d'être classée dans les 10 premiers au mérite régional des écoles de golf	Attribution aux 5 premières écoles de golf effectuée en fin d'année (somme en fonction du classement)	Enveloppe de 6000€
Ecole de Golf	Dotation matériel pédagogique	A condition d'avoir adhéré au "Label sportif Ecole de Golf Ffgolf" et/ou développement	Mallette remise lors de l'AG qui suit aux EDG labellisées en cours d'année et non dotée antérieurement	malette pédagogique (valeur 600€) aux EDG label ffgolf
Ecole de Golf	Dotation en matériel pour les plus jeunes	- au premier Club totalisant le plus grand nombre de licenciés U12 (A-1) sauf si club déjà doté depuis 2013	Kit remis lors de l'AG qui suit	Sac de 30 clubs taille 0 1 2 3 (valeur 550€)
Joueurs jusqu'à cadets 2ème année (nés en 1999 ou après)	- Performances en Grands Prix : compétitions classées 10 et moins et A à G; hors de son club de licence	- En fonction du classement obtenu dans la compétition , en privilégiant les épreuves en ligue en cas de même date hors ligue et <u>sous réserve d'avoir participé aux grands prix de la ligue et de Vendée (cadets et minimes) et aux grands prix Jeunes de la ligue à La Baule & de l'Ile d'Or (sauf cadets)</u>	Demande écrite sous 2 semaines <i>Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national</i> (formulaire & barème en annexe 1)	6000 € d'enveloppe
Joueurs jusqu'à minimes 2ème année (nés en 2001 ou après)	- Performances en compétitions U16 : Grands Prix Jeunes U16, pré-qualifications et qualification au Championnat de France Jeunes U16	- En fonction du classement obtenu dans sa catégorie et <u>sous réserve d'avoir participé aux grands prix de la ligue et de Vendée (minimes) et aux grands prix Jeunes de la ligue à La Baule & de l'Ile d'Or et pour les U12 honorer la qualification à l'Interligues</u>	Demande écrite sous 2 semaines <i>Remboursements par la ligue à la clôture du ranking national</i> (formulaire & barème en annexe 1)	

Joueurs jusqu'à benjamins deuxième année (nés en 2003 et après)	Participation aux Grands Prix comptant pour le mérite amateur hors de son club de licence et sauf Grands Prix jeunes	Dans le cas d'une performance en net sur l'un des 2 tours du grand prix <u>sous réserve d'avoir participé aux grands prix Jeunes de la ligue à La Baule & de l'Ile d'Or et pour les U12 honorer la qualification à l'Interligues</u>	Demande écrite sous 2 semaines <i>Bourse en fin d'année</i> (envoyer photocopie de la carte de score)	Bourse de cours de 40€ par performance
Joueurs jusqu'à cadets 2ème année (nés en 1999 ou après) répertoriés au mérite amateurs ou jeunes	Entrée ou Progression au mérite national (contrats)	Atteindre l'objectif de progression fixé en début d'année contractuellement avec l'Equipe Technique Régionale et <u>sous réserve d'avoir participé aux grands prix de la ligue et de Vendée (cadets et minimes) et aux grands prix Jeunes de la ligue à La Baule & de l'Ile d'Or (sauf cadets) et pour les U12 honorer la qualification à l'Interligues</u>	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant <i>Règlement effectué au joueur à la clôture du ranking national)</i>	Bourse de cours de 150€
Joueurs jusqu'à minimes 2ème année (nés en 2001 ou après)	Championnats de France jeunes (U12, benjamins, minimes) Aide à l'hébergement au CFJ	-Bourse de cours de pro versée au jeune en fonction des résultats (cut passé = 150€ maximum + 100€ maximum / match gagné) sous réserve d'être licencié dans un club de la ligue PDL l'année suivante -50€ forfaitaires par jour de compétition	-Attribution effectuée aux parents en novembre et sur justificatif du pro et projet validé par l'entraîneur régional -sur présentation à la ligue des justificatifs de frais d'hébergement	Maximum 3000 € d'enveloppe 50€/jour de compétition
Jeunes benjamins et U12	Jeune prometteur proposé par le pro et le club	Sur proposition du pro et du club et sur validation de l'équipe technique régionale <u>et pour les U12 à condition d'honorer la qualification à l'Interligues</u>	Présentation d'un justificatif établi par l'enseignant (règlement effectué au joueur)	Bourse individuelle de cours De 150€
Jeunes scolaires	Intégration de jeune scolaire dans l'école de golf Intégration de jeunes foot2foot	Convention entre club et établissement scolaire Convention entre ligue foot2foot et club	Demande à la ligue en fin année scolaire (formulaire en annexe 2)	50 € par jeune
CLUBS	Occupation de terrain pour épreuve de ligue adultes sur golf 18 trous Occupation sur golf pitch&putt Compétitions et stages jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitions individuelles en week-end par jour de compétition : moins de 50 participants : 550 €, de 50 à 80 participants : 700 €, de 80 à 100 participants : 900 €, plus de 100 participants : 1000 € • Compétitions par équipes en week-end par jour de compétition : de 2 à 5 équipes : 550 €, de 6 à 10 : 650 €, de 11 à 20 : 800 € et plus de 21 : 1000 € • 350 € pour la journée • Mise à disposition gracieusement 	Facture à adresser à la ligue sous 2 semaines	
Comités départementaux	Plan Annuel d'Actions élaboré en cohérence avec la politique de la ligue et de la FFGOLF	En fonction des actions réalisées en cohérence avec la politique de la ligue et de la signature de la convention tripartite FFGOLF/LIGUE/COMITE DEPARTEMENTAL	Acompte versé en mars et solde variable en décembre en fonction des actions réalisées	12000 € d'enveloppe
Etablissements scolaires publics privés	Aide à la création ou au renouvellement d'animations golf au sein des associations sportives des établissements du secondaire, public et privé	-Participation aux compétitions régionales UNSS & UGSEL -Signature d'une convention établissement scolaire - golf -Bilan sportif	Attribution à postériori sur présentation des documents visés par le chef d'établissement et le gestionnaire du golf	50% des frais d'utilisation des installations à concurrence de 200 € par établissement.
USEP UNSS UGSEL FFSU	Aide aux déplacements en compétitions scolaires officielles	Convention entre ligue et directions concernées et sous réserve de la tenue à minima d'une réunion de la commission mixte régionale (CMR) et de l'atteinte des objectifs fixés.	Facture détaillée à adresser en fin d'année scolaire	50% des frais plafonné à 900 € par DR